

Revue annuelle de Madrid 2017 – Résumé

Enregistrement international de marques



Ce document passe en revue les principales tendances concernant l'utilisation du système de Madrid administré par l'OMPI. Cette édition présente une synthèse des statistiques qui figurent dans la Revue annuelle du système de Madrid 2017. Pour accéder aux informations complètes, veuillez consulter la version complète de la Revue annuelle du système de Madrid en anglais, disponible à l'adresse www.wipo.int/ipstats

Principaux chiffres

Description	2016	Evolution ¹
Demandes internationales selon le système de Madrid	52 550	+7,2%
Désignations dans les demandes internationales	353 268	+6,2%
Enregistrements internationaux selon le système de Madrid	44 726	-13,9%
Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux	45 633	-5,7%
Renouvellements d'enregistrements internationaux	29 546	+2%
Enregistrements internationaux actifs (en vigueur)	641 587	+2,5%
Désignations dans les enregistrements internationaux actifs	5 688 043	+0,4%
Part des désignations selon le système de Madrid dans l'activité totale en matière de dépôt de demandes d'enregistrement de marques par des non résidents² (pour les membres du système de Madrid uniquement)³	63%	-2 points de pourcentage⁴
Parties contractantes (membres du système de Madrid)	98	+1 membre
Pays couverts	114	+1 pays

1. Sur la période 2015–2016.

2. L'activité en matière de dépôts de marques est mesurée par le nombre de classes indiquées dans les demandes et désignations.

3. La dernière année disponible pour le nombre total de classes indiquées dans les demandes d'enregistrement de marques est l'année 2015.

4. Sur la période 2014–15.

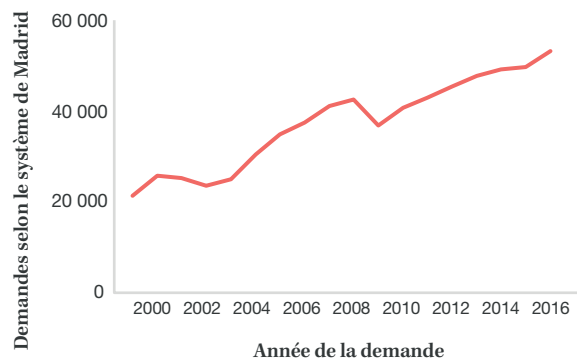
Section A – statistiques concernant les demandes internationales selon le système de Madrid

Pour le 125^e anniversaire du système de Madrid et pour la première fois, plus de 50 000 demandes d'enregistrement international de marques ont été déposées

Selon les estimations, 52 550 demandes d'enregistrement international de marques ont été déposées en 2016 selon le système de Madrid administré par l'OMPI (figure 1). Ce résultat constitue un record. Le taux de croissance annuel de 7,2% a été le plus élevé depuis 2010 et a été nettement supérieur au taux modéré de 2015 (1%). Cette augmentation résulte de la forte progression du nombre de demandes provenant de l'Allemagne et de la Chine. La progression de la Chine a compté pour plus d'un tiers (36,8%) de la croissance totale, tandis que la progression de l'Allemagne n'en a représenté qu'environ un cinquième (20,8%).

Figure 1

Tendance concernant les demandes internationales



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Le système de Madrid continue d'élargir sa portée géographique

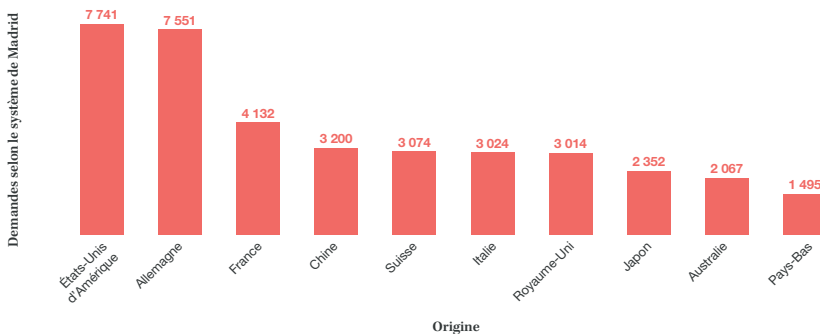
Le Brunéi Darussalam a adhéré au système de Madrid en 2016, portant ainsi à 98 le nombre total de ses membres. Avec cette adhésion, le système de Madrid offre désormais aux titulaires de marques la possibilité d'obtenir la protection de leurs produits et services de marque sur une zone comprenant au total 114 pays.

Quels ont été les principaux utilisateurs du système de Madrid en 2016?

Pour la troisième année consécutive, les États-Unis d'Amérique sont restés les principaux utilisateurs du système de Madrid. Les déposants des États-Unis d'Amérique ont déposé 7741 demandes internationales. Ils étaient suivis des déposants de l'Allemagne (7551), de la France (4132) et de la Chine (3200) (figure 2). En 2016, les déposants domiciliés en Chine ont déposé environ 1300 demandes de plus qu'en 2015. Cette progression exceptionnelle de 68,6% a permis à la Chine de passer de la neuvième place en 2015 à la quatrième place du classement des principales origines en 2016.

Figure 2

Demandes internationales pour les 10 principales origines en 2016

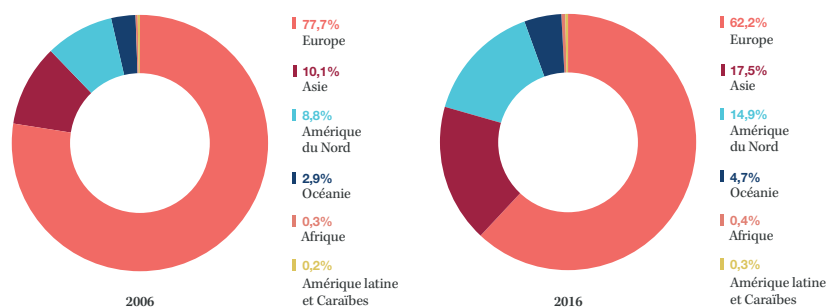


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Ensemble, les 10 principales origines des demandes ont représenté 72% des demandes internationales déposées en 2016. Les déposants des pays membres du système de Madrid situés sur le continent européen ont déposé 62,2% de l'ensemble des demandes internationales, devant les déposants d'Asie (17,5%), région qui a enregistré en 2016 une hausse d'environ sept points de pourcentage par rapport à 2006 (figure 3).

Figure 3

Demandes internationales par région



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

L'Allemagne (+10,8%), l'Italie (+14,4%) et le Royaume-Uni (+10%), trois grands pays européens, ont enregistré une forte croissance, tandis que la France (-0,4%) a affiché un léger recul du nombre de demandes.

Parmi les 20 principales origines, la Fédération de Russie (+32,7%), la Finlande (+24,9%) et les Pays-Bas (+14,1%) ont également enregistré une forte croissance annuelle. En revanche, sept des principales origines ont connu une baisse, notamment la Belgique (-12,3%).

La Chine, quatrième du classement, la Turquie (1221), 12e du classement et la Fédération de Russie (1176), 13e du classement, sont les trois seuls pays à revenu intermédiaire à figurer parmi les 20 principales origines.

Quelles entreprises ont déposé le plus de demandes internationales selon le système de Madrid en 2016?

Avec 150 demandes déposées en 2016, L'Oréal (France) s'est classé pour la première fois en tête du classement des principaux déposants selon le système de Madrid. Cette entreprise était suivie de Glaxo Group (Royaume-Uni) (141), BMW (117) et Lidl (112), deux entreprises allemandes, et du laboratoire pharmaceutique suisse Novartis (94) qui, après avoir occupé la tête du classement pendant cinq années consécutives, est passé à la cinquième place en 2016.

Par ailleurs, les 10 principaux déposants selon le système de Madrid sont des entreprises européennes. À la 13e place on retrouve Apple (États-Unis d'Amérique), l'entreprise non européenne la mieux classée, devant Daiichi Sankyo (Japon) à la 15e place, İLKO (Turquie) à la 16e place et Huawei Technologies (Chine) à la 18e place.

Parmi les 55 principaux déposants, le constructeur automobile BMW a enregistré la plus forte progression en ce qui concerne le nombre de demandes déposées en 2016 (+77 dépôts supplémentaires), suivi de près par le laboratoire pharmaceutique Glaxo Group (73).

Quelles classes ont été les plus souvent indiquées dans les demandes internationales?

Les statistiques relatives à la classification de Nice permettent de classer les produits et les services les plus souvent indiqués dans les demandes d'enregistrement international de marques. Depuis plus de 10 ans, la classe la plus souvent indiquée est la classe 9, qui comprend le matériel informatique et les logiciels, ainsi que d'autres appareils électriques ou électroniques à caractère scientifique. En 2016, la classe 9 a représenté 9,4% de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes déposées. Les autres classes les plus souvent mentionnées étaient les suivantes : la classe 35 (7,6% du total), qui comprend les services tels que les travaux de bureau, la publicité et la gestion des affaires commerciales; la classe 42 (6%), qui comprend les services fournis, par exemple, par les ingénieurs dans les domaines scientifique, industriel ou technologique et les spécialistes dans le domaine informatique; la classe 41 (4,6%), qui comprend essentiellement les services dans les domaines de l'éducation, de la formation, du divertissement, des activités sportives et culturelles; la classe 25 (4,4%), qui comprend les vêtements; et la classe 5 (4,3%), qui comprend les produits pharmaceutiques. Trois de ces six classes les plus souvent indiquées sont des classes de services.

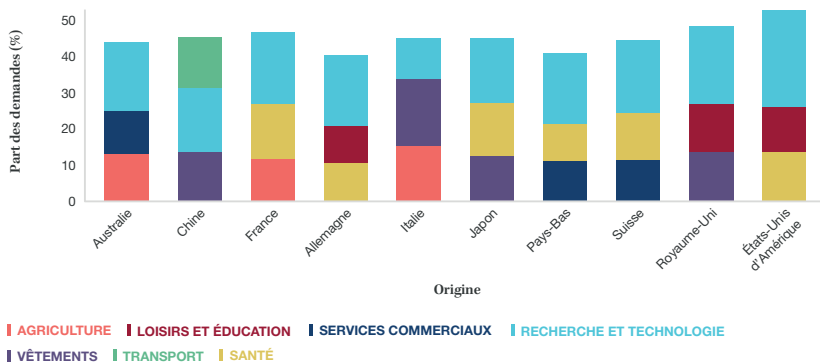
Le secteur de la recherche et de la technologie a représenté la part la plus importante des demandes de protection de marques selon le système de Madrid

Les 45 classes de la classification de Nice peuvent être regroupées en 10 secteurs d'activité. Le secteur de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication (recherche et technologie), qui comprend les classes 9 et 42 de la classification de Nice, les plus souvent indiquées, a représenté la plus grande part (19,6%) de l'ensemble des classes indiquées dans les demandes déposées selon le système de Madrid en 2016, avec 2,4 points de pourcentage supplémentaires par rapport à 2006. Il est suivi du secteur de la santé et des cosmétiques (santé), du secteur des produits et services agricoles (agriculture) et du secteur des textiles, des vêtements et des accessoires (vêtements), représentant chacun entre 11,5% et 12,4% de toutes les classes. Le secteur des produits chimiques est resté celui pour lequel l'activité de dépôt a été la plus faible (3,4%).

Les trois principaux secteurs d'activité varient selon l'origine. Le secteur recherche et technologie figure parmi les trois principaux secteurs d'activité pour l'ensemble des 10 principales origines (figure 4). Toutefois, le secteur agricole figure parmi les trois principaux secteurs d'activité uniquement pour trois des principales origines, à savoir l'Australie, la France et l'Italie. Seule la Chine compte parmi ses trois principaux secteurs d'activité le secteur transport. Le secteur loisirs et éducation figure parmi les trois principaux secteurs d'activité de trois des principales origines, à savoir l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Les demandes provenant de l'Australie, des Pays-Bas et de la Suisse concernant des services commerciaux représentent le troisième secteur d'activité le plus important pour les déposants de ces pays.

Figure 4

Demandes internationales par secteur d'activité pour les 10 principales origines en 2016



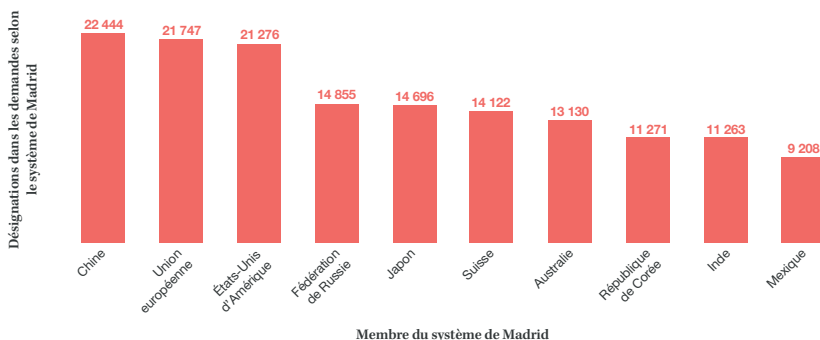
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Où les déposants selon le système de Madrid cherchent-ils à faire protéger leurs marques?

La Chine (22 444) a reçu le plus grand nombre de désignations dans les demandes internationales selon le système de Madrid en 2016. En d'autres termes, les déposants selon le système de Madrid ont été plus nombreux à vouloir protéger leurs marques en Chine, plus que dans aucun autre pays membre du système de Madrid. La Chine est le pays le plus fréquemment désigné depuis 2006. L'Union européenne (21 747) et les États-Unis d'Amérique (21 276) sont les deuxième et troisième membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés (figure 5). Certains pays à revenu intermédiaire, notamment la Fédération de Russie (14 855), l'Inde (11 263) et le Mexique (9 208) ont également reçu un nombre important de désignations.

Figure 5

Désignations dans les demandes internationales pour les 10 principaux membres du système de Madrid désignés en 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Ensemble, les 20 membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés ont reçu 62% de toutes les désignations effectuées dans les demandes internationales déposées en 2016. Parmi ces principaux membres désignés du système de Madrid, le Royaume-Uni (+43,8%) est celui qui a connu la plus forte croissance annuelle en ce qui concerne le nombre de désignations reçues, devant la Nouvelle-Zélande (+12,9), l'Union européenne (+12,2), les Philippines (+10,9) et le Viet Nam (+10,4). Sur les 20 membres les plus fréquemment désignés, tous pratiquement ont enregistré une augmentation de la fréquence à laquelle ils ont été désignés dans les demandes. En revanche, le Kazakhstan (-0,7%) et l'Ukraine (-0,7%) ont enregistré de légères baisses dans les désignations par rapport à 2015, la Fédération de Russie ayant enregistré une croissance nulle.

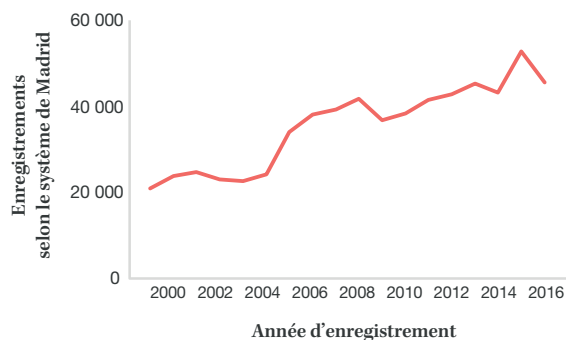
Section B – statistiques concernant les enregistrements internationaux selon le système de Madrid

L'OMPI a inscrit près de 45 000 enregistrements internationaux en 2016

Après 125 d'existence, le système de Madrid a récemment inscrit le 1,3 millionième enregistrement international de marque. La tendance à long terme concernant les enregistrements est similaire à celle des demandes. Néanmoins, malgré une hausse du nombre des demandes internationales déposées en 2016, les 44 726 enregistrements internationaux inscrits au cours de cette année représentent un recul de 13,9% par rapport à 2015. Cette diminution est principalement due à la mise en place d'un nouveau système dorsal de TI en 2016 qui a occasionné une baisse provisoire de la capacité de production du Bureau international de l'OMPI. En outre, les enregistrements peuvent varier considérablement d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, comme le délai de traitement des demandes internationales par les offices d'origine avant leur transmission au Bureau international ou encore le délai de traitement requis au niveau du Bureau international.

Figure 6

Tendance concernant les enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

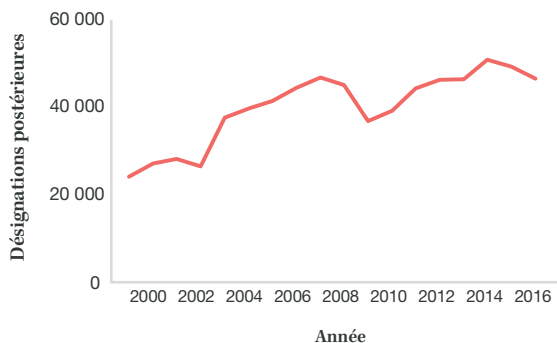
Comment la tendance en ce qui concerne les désignations postérieures a-t-elle évolué dans le temps?

Grâce en partie aux adhésions au système de Madrid et au fait que les titulaires sont incités à étendre la protection de leurs marques aux territoires de nouveaux membres et de membres de plus longue date, le nombre de désignations postérieures a augmenté, passant d'environ 26 000 en 2000 à 45 633 en 2016. Toutefois, en 2016, les demandes de désignations postérieures émanant des titulaires d'enregistrements internationaux ont chuté de 5,7% par rapport à 2015. Cela a marqué la deuxième année consécutive de baisse des désignations postérieures.

Le nombre de désignations postérieures a connu une forte hausse (43,2%) en 2003, année où les États-Unis d'Amérique sont devenus membres du système de Madrid et qui a précédé l'adhésion de l'Union européenne au système (figure 7). En revanche, ce nombre a baissé de 18,8% au plus fort de la crise économique de 2009, une diminution du même ordre que la baisse de 20,3% du nombre de désignations dans le cadre des nouvelles demandes.

Figure 7

Tendance concernant les désignations postérieures dans les enregistrements internationaux



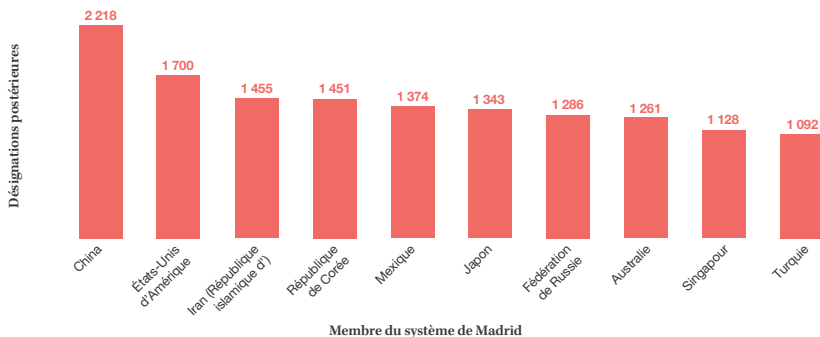
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Dans quelle mesure les titulaires de marques ont-ils eu recours aux désignations postérieures pour étendre la protection de leurs marques à d'autres marchés d'exportation?

Outre sa place de membre le plus fréquemment désigné du système de Madrid pour les demandes internationales déposées en 2016, la Chine a également reçu le plus grand nombre de désignations postérieures (2218), c'est-à-dire des demandes faites par les titulaires de marques qui souhaitent étendre la protection de leurs enregistrements internationaux existants au territoire de la Chine. Elle était suivie des États-Unis d'Amérique (1700), de la République islamique d'Iran (1455) et de la République de Corée (1451) au classement des principaux pays où les titulaires d'enregistrements internationaux souhaitent étendre la protection de leurs marques (figure 8). Au terme d'une seconde année de très forte progression, les désignations postérieures reçues par la République islamique d'Iran ont augmenté de 35,2%, passant ainsi de la 12^e position en 2015 à la troisième en 2016, juste devant la République de Corée. En 2016, à l'instar de la République islamique d'Iran, l'Égypte (+3,6%), la Suisse (+2,8%) et le Viet Nam (+0,8%) sont les seuls membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés à avoir reçu un nombre de désignations postérieures supérieur à celui de 2015.

Figure 8

Désignations postérieures dans les enregistrements internationaux pour les 10 principaux membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés en 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Parmi les 20 principales origines des désignations postérieures en 2016, les titulaires de marques de l'Allemagne sont ceux qui ont le plus cherché à étendre la protection de leurs enregistrements internationaux existants à l'ensemble des 15 membres du système de Madrid les plus fréquemment désignés. Les titulaires de la Suisse figurent parmi les trois principales origines des désignations postérieures reçues par les États-Unis d'Amérique, la Norvège et l'Union européenne, tandis que les titulaires de l'Italie figurent parmi les principales origines pour la République islamique d'Iran et la Turquie.

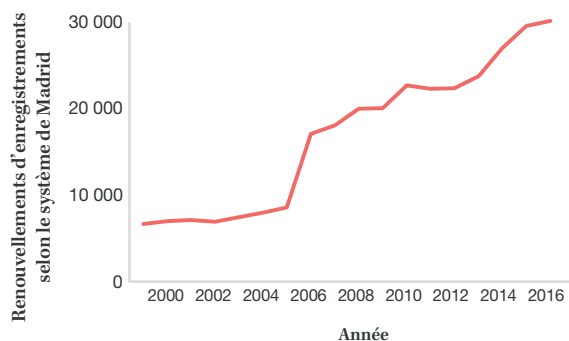
Section C – statistiques concernant les renouvellements et les enregistrements internationaux actifs du système de Madrid

Le nombre annuel de renouvellements d'enregistrements internationaux continue d'augmenter, avoisinant les 30 000

Les titulaires d'enregistrements internationaux ont procédé à 29 546 renouvellements en 2016, ce qui représente une hausse de 2% par rapport à 2015, soit la cinquième année consécutive de croissance. Le nombre de renouvellements sur une année donnée dépend à la fois du nombre d'enregistrements et du nombre de renouvellements inscrits 10 ans plus tôt. Par conséquent, la tendance observée dans la figure 9 n'illustre que partiellement l'évolution des enregistrements, avec un décalage de 10 ans. En une seule année, les renouvellements des enregistrements selon le système de Madrid ont doublé, passant d'environ 8150 en 2005 à un peu plus de 16 600 en 2006. Depuis, ils suivent une tendance à la hausse, malgré une petite baisse en 2011. La forte croissance des renouvellements observée en 2006 s'explique par le raccourcissement de la période de renouvellement (10 ans au lieu de 20), en vigueur depuis 1996.

Figure 9

Tendance concernant les renouvellements d'enregistrements internationaux



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

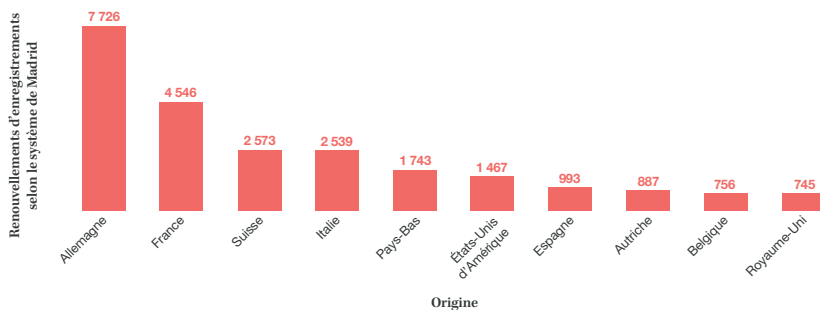
Les titulaires de l'Allemagne, de la France et de la Suisse ont déposé le nombre le plus élevé de renouvellements

Les titulaires de l'Allemagne (7726), de la France (4546) et de la Suisse (2573), membres de longue date du système de Madrid, sont ceux qui ont affiché le nombre le plus élevé de renouvellements d'enregistrements en 2016 (figure 10). Les portefeuilles d'enregistrements internationaux des titulaires de ces pays ont souvent été conservés pendant plusieurs décennies. Ensemble, ces trois origines ont compté pour la moitié des renouvellements en 2016.

En ce qui concerne les renouvellements en 2016, bien que la moitié des 20 principales origines aient connu une croissance quasi nulle, voire une baisse, par rapport à l'année précédente, plusieurs d'entre elles ont enregistré une progression supérieure à 30%, notamment la Hongrie (+83,3%), la Finlande (+40%), la Suède (+36,9%) et la Fédération de Russie (+31,7%).

Figure 10

Renouvellements d'enregistrements internationaux pour les 10 principales origines en 2016



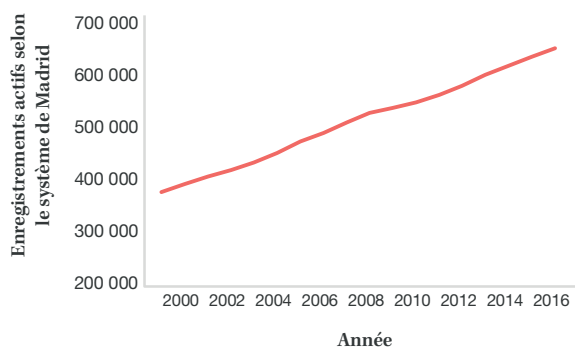
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

Près de la moitié des enregistrements internationaux inscrits ces 125 dernières années sont encore actifs

Environ 641 500 des 1,3 million d'enregistrements internationaux inscrits depuis la création du système de Madrid étaient actifs, c'est-à-dire en vigueur, en 2016. Le nombre d'enregistrements actifs selon le système de Madrid a augmenté de façon régulière d'année en année et était d'environ 381 000 en 2000 (figure 11). Le nombre total d'enregistrements en vigueur a augmenté de 2,5% en 2016.

Figure 11

Tendance concernant les enregistrements internationaux actifs



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

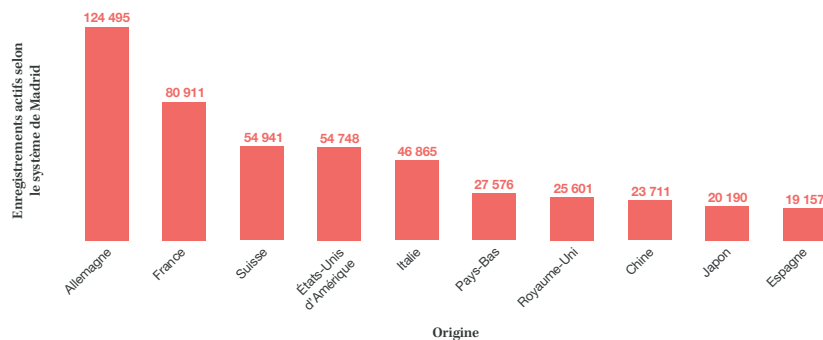
Ensemble, les titulaires de quatre pays détiennent près de la moitié des enregistrements internationaux actifs

Les titulaires d'enregistrements selon le système de Madrid domiciliés en Allemagne détenaient 124 495 enregistrements actifs en 2016, soit presque 20% du total. Les titulaires domiciliés en France (80 911) représentaient environ 13% du total et ceux domiciliés en Suisse (54 941) et aux États-Unis d'Amérique (54 748) environ 9% chacun (figure 12).

Sur les 20 principales origines, la République de Corée (+16,5%) et les États-Unis d'Amérique (+11,3%) ont affiché la croissance annuelle la plus élevée en 2016, suivis du Japon (+9%), de l'Australie (+8,6%) et de la Chine (+8,3%). En revanche, cinq des 20 principales origines ont connu un léger recul, compris entre 0,5% et 2,5%, du nombre d'enregistrements actifs par rapport à 2015.

Figure 12

Enregistrements internationaux actifs concernant les 10 principales origines en 2016



Note : les données relatives à l'origine sont établies en fonction du pays dans lequel se trouve l'adresse du titulaire de l'enregistrement.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

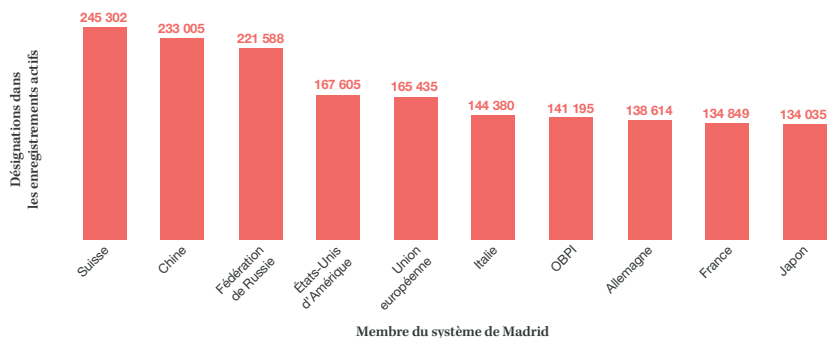
La Chine et la Suisse, en tant que membres désignés, figurent en tête de la liste des désignations dans les enregistrements actifs

En 2016, la Suisse (245 302) a de nouveau été le membre du système de Madrid avec le plus grand nombre de désignations dans les enregistrements actifs selon le système de Madrid, une position qu'elle occupe depuis 2006. Cela signifie qu'en 2016, sur un million de marques en vigueur en Suisse, près d'un quart, découlait d'enregistrements internationaux selon le système de Madrid. La Chine (233 005) et la Fédération de Russie (221 588) étaient deuxième et troisième au classement des membres désignés du système de Madrid, suivies des États-Unis d'Amérique (167 605) à la quatrième place (figure 13).

Onze des 20 principaux membres du système de Madrid comptaient moins de désignations dans les enregistrements actifs en 2016 qu'en 2015. Parmi ceux-ci, huit étaient des offices de pays membres de l'Union européenne membres du système de Madrid. Toutefois, l'Union européenne elle-même, en tant que membre désigné du système de Madrid, a connu la plus forte croissance (8,7%).

Figure 13

Désignations dans les enregistrements internationaux actifs pour les 10 principaux membres désignés du système de Madrid en 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2017.

***Les 5,68 millions de désignations
dans les enregistrements actifs en
2016 étaient détenues par environ
227 000 titulaires de droits***

En 2016, la majorité (63,4%) des entreprises ou des particuliers titulaires d'un enregistrement international actif ne possédaient qu'un seul enregistrement dans leur portefeuille, une situation qui reste pratiquement inchangée depuis 2012. Par ailleurs, 16,8% des titulaires ne possédaient que deux enregistrements actifs. Dans l'ensemble, environ 90% des titulaires d'enregistrements actifs possédaient au plus quatre enregistrements internationaux dans leur portefeuille, et environ 95% possédaient tout au plus sept enregistrements actifs.

Section D – statistiques concernant le fonctionnement administratif

Trois quarts des demandes internationales en 2016 ont été transmises au Bureau international par voie électronique

Lorsque la transmission électronique a été introduite en 1998, elle constituait seulement 0,2% du nombre total de transmissions à la fin de cette année. Depuis, la part des demandes reçues électroniquement par le Bureau international a considérablement augmenté. En 2013 et 2014, un peu plus de la moitié (52%) de toutes les demandes reçues par le Bureau international ont été transmises par voie électronique par tous les offices d'origine réunis. Cette part a augmenté de près de 23 points de pourcentage, s'établissant à 74,5% en 2016.

Quatre demandes internationales sur cinq sont déposées en anglais

En 2016, 81,6% des demandes ont été déposées en anglais, 15,8% en français et 2,7% en espagnol. La faible proportion de dépôts en espagnol depuis l'introduction de cette langue en 2004 est due au fait que quatre pays hispanophones seulement sont membres du système de Madrid à ce jour (la Colombie, Cuba, l'Espagne et le Mexique), l'Espagne étant le seul pays figurant parmi les 20 principales origines des demandes internationales.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/

© OMPI (2017)



Licence Paternité 3.0 IGO
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas
au contenu de la présente publication
qui n'appartient pas à l'OMPI.

Imprimé en Suisse